



Le 2 Septembre 2014

IN F O S

Les mesures protocolaires se débloquent enfin !!!!

- **Le repyramidage catégoriel** est enfin validé par le Conseil d'Etat, il poursuit son cheminement dans le circuit des signatures, parution au JO d'ici 2 mois maximum.
Nomination des personnels d'ici la fin de l'année.

- **La prime d'intéressement collectif** d'un montant de 100€ /an sera versée sur la paye d'octobre.

- **La revalorisation de l'indemnitaire pour les Assistants et les Adjoints :**
- Assistant 35 € au 01/01/13 et 35 € au 01/07/14
- Adjoint 30 € au 01/01/13 et 30 € au 01/07/14

Le rappel année 2013 et 2014 sera versé sur la paye de novembre 2014

Force ouvrière n'a eu de cesse de rappeler à l'administration l'urgence de ces mesures sociales et se félicite de sa mise en œuvre.

